

Module 2

Étude de Cas N° 1

Vous aidez vos collègues de la Police Nationale Haïtienne (PNH) à enquêter sur un groupe criminel qui se livrerait à la traite des êtres humains et à la prostitution forcée. Lors d'une descente dans l'un des locaux du gang, vos collègues de la PNH ont trouvé 15 femmes et filles enfermées dans des pièces. Parmi les 15, il y avait quatre filles âgées de moins de 18 ans.

Dans leurs déclarations, deux des filles révèlent qu'elles ont été enlevées de force dans leurs écoles par des hommes armés. Les deux autres déclarent qu'elles ont volontairement rejoint le groupe, car on leur a dit qu'elles vendraient des marchandises et gagneraient de l'argent. Elles ont ensuite été forcées contre leur gré à la prostitution pendant plusieurs mois jusqu'à ce qu'elles soient secourues par la police.

Questions:

1. Quelles violations à l'égard des enfants pouvez-vous identifier dans ce cas?
2. Si vous deviez fournir des informations pour signaler et protéger les droits de ces filles, quels seraient vos principaux arguments? Veuillez vous référer spécifiquement aux instruments pertinents pour défendre votre cas.